REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE SAULTAIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21590557100042

POSTE COMPTABLE: PERCEPTION DE VALENCIENNES

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: Budget Communal (3)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6) A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 13 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 19 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 2.1 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 22 IV - Annexes (7) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 36 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 37 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 41 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 43 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 44 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 46 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes 47 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 48 A4 - Etat des provisions 49 A5 - Etalement des provisions 50 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 51 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) 53 A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) 54 A8 - Etat des charges transférées 55 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers 56 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) 57 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail 60 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé 61 B1.5 - Etat des autres engagements donnés 62 B1.6 - Etat des engagements reçus 63 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) 64 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 65 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 66 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale 67 C - Autres éléments d'informations C1 - Etat du personnel 68 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) 71 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement 72 C3.2 - Liste des établissements publics créés 73 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 74 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 75 D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 76 D2 - Arrêté et signatures

- (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE SAULTAIN	ВР
59557	Budget Communal	2020

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 450
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	828,56	0,00
2	Produit des impositions directes/population	277,55	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	886,51	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	216,92	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	9,80	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,77 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	110,80 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	24,47 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FO	N	വ	ГΙ	\cap I	NΝ	JF	М	F١	UΤ
10	ıv			9	AI.	ҹ┖	IVI		4 I

	FONCTIONNEMENT							
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 466 974,24	2 171 942,00					
	+	+	+					
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00					
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 295 032,24					
	=	=	=					
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 466 974,24	2 466 974,24					
	,	INVESTISSEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	642 841,51	521 000,00					
	+	+	+					
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	331 451,00	126 899,00					
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)					
T S	(2)	0,00	326 393,51					
<u></u>	=	=	=					
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	974 292,51	974 292,51					
		TOTAL						
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 441 266,75	3 441 266,75					

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	598 120,00	0,00	674 800,00	674 800,00	674 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	834 173,00	0,00	787 000,00	787 000,00	787 000,00
014	Atténuations de produits	120,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	494 369,00	0,00	378 800,00	378 800,00	378 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 926 782,00	0,00	1 844 600,00	1 844 600,00	1 844 600,00
66	Charges financières	112 000,00	0,00	113 200,00	113 200,00	113 200,00
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	0,00	8 700,00	8 700,00	8 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	126 327,82		63 474,24	63 474,24	63 474,24
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	2 171 609,82	0,00	2 029 974,24	2 029 974,24	2 029 974,24
023	Virement à la section d'investissement (5)	120 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 957,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		125 957,00		437 000,00	437 000,00	437 000,00
	TOTAL	2 297 566,82	0,00	2 466 974,24	2 466 974,24	2 466 974,24

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 466 974,24

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 640,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
73	Impôts et taxes	1 962 342,00	0,00	1 922 427,00	1 922 427,00	1 922 427,00
74	Dotations et participations	160 100,00	0,00	156 200,00	156 200,00	156 200,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
	Total des recettes de gestion courante	2 222 082,00	0,00	2 171 827,00	2 171 827,00	2 171 827,00
76	Produits financiers	115,00	0,00	115,00	115,00	115,00
77	Produits exceptionnels	3 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	2 225 346,00	0,00	2 171 942,00	2 171 942,00	2 171 942,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 225 346,00	0,00	2 171 942,00	2 171 942,00	2 171 942,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 295 032,24 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 466 974,24

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	437 000,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		budget précédent (1)	(2)			
010	Stocks (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	632 410,00	331 451,00	200 000,00	200 000,00	531 451,00
	Total des dépenses d'équipement	632 410,00	331 451,00	200 000,00	200 000,00	531 451,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	104 000,00	0,00	376 621,00	376 621,00	376 621,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 247,00		65 220,51	65 220,51	65 220,51
	Total des dépenses financières	112 247,00	0,00	442 841,51	442 841,51	442 841,51
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	744 657,00	331 451,00	642 841,51	642 841,51	974 292,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	744 657,00	331 451,00	642 841,51	642 841,51	974 292,51

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	974 292,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		budget précédent (1)	(2)			,
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	190 589,00	126 899,00	0,00	0,00	126 899,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	450 589,00	126 899,00	0,00	0,00	126 899,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	90 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	318 275,36	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
	Total des recettes financières	408 775,36	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	859 364,36	126 899,00	84 000,00	84 000,00	210 899,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	120 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 957,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		125 957,00		437 000,00	437 000,00	437 000,00
	TOTAL	985 321,36	126 899,00	521 000,00	521 000,00	647 899,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	326 393,51
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	974 292,51

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	437 000,00
---	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	674 800,00		674 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	787 000,00		787 000,00
014	Atténuations de produits	4 000,00		4 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	378 800,00		378 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	113 200,00 8 700,00 0,00	0,00 0,00 7 000,00 0,00	113 200,00 8 700,00 7 000,00 0,00
022	Dépenses imprévues	63 474,24		63 474,24
023	Virement à la section d'investissement		430 000,00	430 000,00
Déi	penses de fonctionnement – Total	2 029 974,24	437 000,00	2 466 974,24

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 466 974,24

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	376 621,00	0,00	376 621,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	531 451,00		531 451,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	65 220,51		65 220,51
De	épenses d'investissement – Total	974 292,51	0,00	974 292,51

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	974 292,51

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 200,00		4 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 922 427,00		1 922 427,00
74	Dotations et participations	156 200,00		156 200,00
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00	0,00	49 000,00
76	Produits financiers	115,00	0,00	115,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	2 171 942,00	0,00	2 171 942,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	295 032,24
	=
	0.400.074.04

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 466 974,24

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	80 000,00
13	Subventions d'investissement	126 899,00	0,00	126 899,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 000,00	7 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		430 000,00	430 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00		4 000,00
	Recettes d'investissement – Total	210 899,00	437 000,00	647 899,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



101 Charters is arancter sehental 569 120,00 674 800,00 15500,00 15500,00 15500,00 15500,00 15500,00 15500,00 15500,00 15500,00 15500,00 150000,00 150000,00	Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Sept	011	Charges à caractère général	598 120,00	674 800,00	674 800,00
Bont Carburnine 138 000,00 153 000,00 22 000,00 22 000,00 22 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 30 000	6042	Achats prestat° services (hors terrains)	15 000,00	15 500,00	15 500,00
	60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60623 Alimentation 1 700,00 3 00,00 3 00,00 60631 Fournitures derettelem 7 500,00 8 00,00 4 000,00 80832 Fournitures de voire 9 500,00 4 000,00 4 000,00 80838 Cournitures de voire 9 500,00 6 500,00 3 000,00 6066 Autrementation of the train 1 4 000,00 1 5 000,00 1 5 000,00 6067 Fournitures acciditures 5 500,00 1 5 000,00 1 5 000,00 6067 Fournitures acciditures 5 500,00 7 5 000,00 7 5 000,00 6067 Fournitures acciditures 2 5 000,00 7 5 000,00 7 7 5 000,00 6112 Christians de presistions de services 2 000,00 2 7 5 000,00 7 7 5 000,00 6121 Entretain fourniture 2 000,00 2 7 5 000,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 2 7 5 500,00 <td>60612</td> <td>Energie - Electricité</td> <td>138 000,00</td> <td>153 000,00</td> <td>153 000,00</td>	60612	Energie - Electricité	138 000,00	153 000,00	153 000,00
60851 Fournitures de protte displament 4 000,00 8 000,00 8 000,00 60852 Fournitures de voirée 9 500,00 6 500,00 6 500,00 60853 Fournitures de voirée 9 500,00 6 500,00 6 500,00 6084 Fournitures administratives 5 000,00 6 000,00 6 000,00 6086 Autres matières et fournitures 5 500,00 6 000,00 6 000,00 611 Contrats de presidence de services 7 500,00 7 500,00 7 500,00 612 Condrats de presidence de services 7 500,00 7 7 500,00 7 7 500,00 612 Condrats de presidence de services 7 500,00 7 7 500,00 7 7 500,00 612 Condrats de presidence de services 7 000,00 7 7 500,00 7 7 500,00 612 Condrats de presidence de services 7 000,00 7 7 500,00 7 2 500,00 612 Condrats de presidence de services 7 000,00 2 00,00 2 00,00 6152 Entrates de services de services 7 000,00 5 00,00 5 00,00 615	60622	Carburants	22 000,00	22 000,00	22 000,00
80832 Fournitures du porté doujoment 4 000,00 4 000,00 6 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 1 500,00 7 500,00 7 500,00 7 500,00 7 500,00 7 500,00 7 500,00 7 500,00 7 500,00 2 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3 500,00 3	60623	Alimentation	1 700,00	3 000,00	3 000,00
808536 Fournitures de voine 9 500,00 6 500,00 6 000,00 80846 Fournitures administratives 5 000,00 6 000,00 6 000,00 8087 Fournitures calculares 1 000,00 6 000,00 6 000,00 8086 Autres malélees et fournitures 5 500,00 6 000,00 6 000,00 8086 Autres malélees et fournitures 5 500,00 6 000,00 7 500,00 8112 Crédit-ball mobilier 2 00,00 1 730,00 1 730,00 81521 Entrelen terraine 0,00 27 150,00 200,00 81521 Entrelen, réparations bétirnents publica 2 000,00 2 000,00 200,00 81521 Entrelen, réparations voiries 7 000,00 9 000,00 9 000,00 81521 Entrelen, réparations voiries 7 000,00 9 000,00 9 000,00 81521 Entrelen paratie fouvair 6 000,00 9 000,00 9 000,00 81521 Entrelen paratie fouvair 6 000,00 9 000,00 9 000,00 81521 Entréelen paratie fouvair	60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	8 000,00	8 000,00
60586 Vetenents de travail 4 000,00 3 000,00 3 000,00 6064 Fournitures acutaines 5 000,00 6 000,00 1 5 000,00 6067 Fournitures acutaines 5 500,00 15 000,00 15 000,00 611 Cortesta de presistions de services 7 500,00 7 5 000,00 7 5 000,00 6136 Locations mobilières 200,00 200,00 200,00 61521 Entréein, réparations bidirients publics 20 000,00 20 000,00 22 000,00 61521 Entréein, réparations bidirients publics 70 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 61521 Entréein, réparations bidirients publics 70 000,00 90 000,00 20 000,00 61521 Entréein, réparation bidirients publics 70 000,00 90 000,00 50 000,00 61521 Entréein, réparation bidirients publics 20 000,00 50 000,00 50 000,00 61551 Entréein, réparation bidirients 20 000,00 50 000,00 50 000,00 615521 Entréein, réparation bidirients 20 000,00 50 000,00	60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6064 Fournitures administratives 5,000,00 6,000,00 6,000,00 15,000,00 60,000,00 15,000,00 60,000,00 60,000,00 60,000,00 60,000,00 60,000,00 60,000,00 60,000,00 60,000,00 60,000,00 75,000,00 75,000,00 75,000,00 75,000,00 75,000,00 75,000,00 75,000,00 27,000,00 27,000,00 27,000,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 27,150,00 20,000,00 20,000,00 20,000,00 20,000,00 20,000,00 90,000,00	60633	Fournitures de voirie	9 500,00	6 500,00	6 500,00
6067 Fournitures sociaires 14 000,00 15 000,00 15 000,00 6 000,00 6 000,00 6 000,00 6 000,00 6 000,00 75 000,00 75 000,00 75 000,00 75 000,00 75 000,00 75 000,00 75 000,00 75 000,00 17 300,00 17 300,00 17 300,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00 22 50 000,00	60636	Vêtements de travail	4 000,00	3 000,00	3 000,00
608B Autres matéries et fournitures 55 000,00 60 000,00 60 000,00 611 Confests de presistation de services 75 000,00 17 30,00 17 30,00 6132 Crédis-bail mobilier 2 000,00 27 150,00 27 150,00 61521 Entretien terrains 0,00 27 150,00 27 150,00 61521 Entretien, réparations biliments publics 20 000,00 27 150,00 27 150,00 61521 Entretien, réparations biliments 0 000,00 90 000,00 90 000,00 61521 Entretien, réparations voiries 7 0 000,00 90 000,00 90 000,00 61551 Entretien, réparations voiries 2 000,00 90 000 90 000 6166 Entretien autres bins mobiliers 2 000,00 2 20 000,00 2	6064	Fournitures administratives		· ·	·
611 Contrats de prestatione de services 75 000,00 75 000,00 75 000,00 17 300,00 17 300,00 17 300,00 17 300,00 17 300,00 200,00 900,00 900,00 1556 Entretien material routant 6 000,00 5 000,00 900,00 200,00 23 000,00 23 000,00 23 000,00 23 000,00 23 000,00 23 000,00 23 000,00 23 000,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 20 000,00 22 500,00 20 000,00 22 500,00 20 000,00 22 500,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00 20 000,00	6067	Fournitures scolaires		· ·	·
6122 Crédit-bal mobilière 2 300,00 1730,00 1730,00 61521 Entrelien terrains 2 00,00 2715,00 2715,00 61521 Entrelien, réparations băliments publics 2 000,00 2 7150,00 2 7150,00 61521 Entrelien, réparations voiries 7 000,00 9 000,00 9 000,00 61551 Entrelien, réparations voiries 7 000,00 9 000,00 9 000,00 61558 Entrelien autres biens mobiliers 2 000,00 2 300,00 2 300,00 61616 Maintenance 20 000,00 2 2500,00 22 500,00 2 2500,00 6162 Documentation générale et technique 500,00 200,00 2 2500,00 6225 Indemnités aux comptable et régisseurs 500,00 600,00 600,00 6226 Honoraires 550,000 1 000,00 600,00 6231 Annonces et insertions 550,000 1 000,00 600,00 6232 Fabres et ciérémonies 500,000 5 000,00 6 000,00 6238 Divers 1 200,00<				· ·	·
1935		·		· ·	·
61521				· ·	·
615221 Entrellen, réparations bătiments publics 20 000,00 20 000,00 90 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 25 000,00 60 000,00 <				· ·	·
615231			· ·	· ·	· ·
61551 Entretien matériel roulant 6 000,00 5 000,00 900,00 900,00 6156 Maintenance 2 000,00 23 000,00 22 000,00 22 000,00 22 500,00 22 000,00 20 000,00 22 500,00 22 500,00 20 00				· ·	·
81558 Entretien autres biens mobiliers 2 600.00 900.00 900.00 9200.00 23 000.00 23 000.00 23 000.00 23 000.00 23 000.00 22 500.00 22 500.00 22 500.00 22 500.00 22 500.00 20 200.00 20 000.00		•		· ·	·
6156 Maintenance 20 000,00 22 000,00 22 000,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 22 500,00 20 500,00 500,00				· ·	·
6161 Multirsques 22 000,00 22 500,00 22 500,00 200,00 200,00 200,00 200,00 200,00 200,00 200,00 200,00 200,00 200,00 600,00					· ·
6182 Documentation générale et technique 500,00 200,00 600,00 6226 Indemnitée aux comptable et régisseurs 900,00 600,00 600,00 6231 Annonces et insertions 500,00 1000,00 1000,00 6232 Fêtes et écrémonies 5500,00 60000,00 5000,00 6236 Catalogues et imprimés 4 500,00 5000,00 5000,00 6237 Transports collecifis 5 000,00 5 000,00 5 000,00 6247 Transports collecifis 5 000,00 5 000,00 5 000,00 6251 Voyages et deplacements 1 900,00 5 000,00 5 000,00 6261 Friais d'effranchissement 5 000,00 5 500,00 5 500,00 6262 Friais de felé decommunications 1 2 000,00 1 000,00 1 000,00 6281 Criais de rice decommunications 1 2 000,00 1 000,00 6 000,00 6281 Trass foncières 6 100,00 6 000,00 6 000,00 6282 Friais de rice de ferronnie, frais assimilés 8 34 173				,	·
6225 Indemnités aux comptable et régisseurs 900,00 600,00 600,00 6221 Honoraires 500,00 5000,00 1000,00 5000,00 6221 Annonces et insertions 500,00 1000,00 6000,00 6222 Fêtes et dérêmonies 4500,00 6000,00 5000,00 6238 Divers 1200,00 0,00 0,00 6247 Transports collectifs 5000,00 2000,00 2000,00 6251 Voyages et déplacements 5000,00 2000,00 2000,00 6261 Frials d'affranchissement 5000,00 2000,00 1200,00 6261 Frials d'affranchissement 5000,00 1200,00 1200,00 6281 Concours divers (colisations) 1200,00 1200,00 1000,00 6261 Trais de télécommunications 1200,00 1000,00 1000,00 6281 Trais de télécommunications 1200,00 1000,00 6000,00 6281 Trais de télécommunications 1200,00 1000,00 6000,00		•	· ·	· ·	·
6226 Honoraires 500,00 500,00 500,00 500,00 1000,00 6231 Annonces et insertionies 500,00 1000,00 6000,00 6000,00 6000,00 6000,00 5000,00 6000,00 6000,00 6000,00 6000,00 6000,00 6000,00 6000,00 6000,00 6000,00		- '	/	· ·	· ·
6231 Annonces et insertions 500,00 1 000,00 60 000,00 6236 Catalogues et imprimés 4 500,00 5 000,00 5 000,00 6238 Divers 1 200,00 0,00 5 000,00 6247 Transports collectifs 5 000,00 5 000,00 5 000,00 6251 Voyages et déplacements 1 900,00 2 000,00 5 000,00 6261 Friais driffrachissement 5 000,00 5 500,00 5 500,00 6262 Friais de télécommunications 1 2 000,00 1 2 000,00 1 2 000,00 6281 Concours divers (cotisations) 1 200,00 1 2 000,00 1 2 000,00 6281 Cancours divers (cotisations) 1 200,00 1 000,00 1 000,00 6381 Taxes foncières 6 100,00 6 000,00 6 000,00 6358 Autres droits 334 173,00 787 900,00 787 900,00 612 (a Personnel affecté par GPP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 8 500,00 61331 Versement de transport 9 200,00 8 500		· -		· ·	·
6232 Fétes et cérémonies 55 000,00 60 000,00 5000,00 5000,00 5000,00 5000,00 5000,00 5000,00 5000,00 5000,00 5000,00 5000,00 5000,00 5000,00 2000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 1000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 2000,00 3000,00 3530 2016 2000,00 2000,00 2000,00 3500,00 3500,00 3500,00 3500,00 3500,00 3500,00 3500,00 3500,00				· ·	·
6236 Catalogues et imprimés 4 500,00 5 000,00 5 000,00 6247 Transports collectifs 5 000,00 5 000,00 5 000,00 6251 Voyages et déplacements 1 900,00 2 000,00 5 000,00 6261 Frais draffrachissement 5 000,00 5 500,00 5 500,00 6262 Frais de télécommunications 1 2 000,00 1 2 000,00 1 000,00 6281 Concours divers (colisations) 1 200,00 1 000,00 6 000,00 62512 Taxes foncières 6 100,00 6 000,00 6 000,00 6358 Autres droits 20,00 20,00 20,00 6216 Personnel affecté par GFP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 787 000,00 6216 Personnel affecté par GFP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 8 500,00 6331 Versement de transport 9 200,00 8 500,00 8 500,00 6332 Cotisations sursées au F.N.A.L. 2 2 200,00 2 000,00 8 500,00 6333 Particip. employeurs format prof. cont.			,	· ·	·
6238 Divers 1 200,00 0,00 0,00 6247 Transports collectifs 5 000,00 5 000,00 5 000,00 6251 Voyage et deplacements 1 900,00 5 000,00 5 000,00 6261 Frais d'affranchissement 5 000,00 5 500,00 1 2000,00 6262 Frais de detécommunications 1 2000,00 1 2000,00 1 2000,00 6281 Concours divers (cotisations) 1 200,00 6 000,00 6 000,00 63512 Taxes foncières 6 100,00 6 000,00 6 000,00 6358 Autres droits 20,00 20,00 20,00 6216 Personnel facte par GFP de rattachemen 9 000,00 8 500,00 6 000,00 6331 Versement de transport 9 200,00 8 500,00 8 500,00 8 500,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 2 200,00 8 500,00 6 000,00 6333 Particip employeurs format* prof. cont. 1 500,00 6 500,00 6 500,00 6334 Autres implos, taxes sur refruendrátions <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td>· ·</td><td>· ·</td></t<>				· ·	· ·
6247 Transports collectifs 5 000,00 5 000,00 2 000,00 6251 Voyages et déplacements 1 900,00 2 000,00 2 000,00 6261 Frais de télécommunications 1 2 000,00 1 5 000,00 5 500,00 6262 Frais de télécommunications 1 2 000,00 1 2 000,00 1 000,00 1 000,00 63512 Taxes foncières 6 100,00 6 000,00 6 000,00 7 000,00 6358 Autres droits 20,00 20,00 20,00 20,00 6358 Autres droits 834173,00 78 7000,00 78 7000,00 78 7000,00 6358 Autres droits 834173,00 78 7000,00 78 7000,00 600,00 <td></td> <td></td> <td></td> <td>· ·</td> <td>·</td>				· ·	·
6251 Voyages et déplacements 1 900,00 2 000,00 2 000,00 6261 Frais d'affranchissement 5 000,00 5 500,00 5 500,00 6262 Frais de défecommunications 1 2 000,00 12 000,00 1 2 000,00 1 2 000,00 1 2 000,00 1 2 000,00 1 2 000,00 1 000,00 6 000,00 </td <td></td> <td></td> <td>,</td> <td>· ·</td> <td>·</td>			,	· ·	·
6261 Frais daffranchissement 5 00,00 5 500,00 5 500,00 6262 Frais de télécommunications 1 2 000,00 12 000,00 1 2 000,00 6281 Concours divers (colisations) 1 200,00 1 000,00 6 000,00 63512 Taxes foncières 6 100,00 6 000,00 6 000,00 6358 Autres droits 20,00 20,00 20,00 6358 Autres droits 20,00 20,00 20,00 6216 Personnel affecté par GPP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 6 000,00 6216 Personnel affecté par GPP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 6 000,00 6331 Versement de transport 9 200,00 2 000,00 2 000,00 6332 Coltisations versées au F.N.A.L 2 200,00 2 000,00 5 000,00 6333 Particip. employeurs format* prof. cont. 1 500,00 6 500,00 6 500,00 6333 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 1 000,00 6334 Autres impôts, taxes sur rémunérations<		•		· ·	· ·
6282 Frais de télécommunications 12 000,00 12 000,00 12 000,00 6281 Concours divers (cotisations) 1 200,00 1 000,00 1 000,00 63512 Taxes foncières 6 100,00 6 000,00 6 000,00 6358 Autres droits 20,00 20,00 20,00 012 Charges de personnel, frais assimités 834173,00 6 000,00 6 000,00 6216 Personnel affecté par GPP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 8 500,00 6331 Versement de transport 9 200,00 8 500,00 8 500,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L 2 200,00 2 000,00 2 000,00 6333 Particip. employeurs format* prof. cont. 1 500,00 1 400,00 1 400,00 6336 Cotisations Eversées au F.N.A.L 2 500,00 6 500,00 6 500,00 6338 Autres implos et germént de fraitachemen 500,00 6 500,00 6 500,00 6411 Personnel attitulaire 522 000,00 510 000,00 21000,00 6451 Cotisations pur				· ·	· ·
6281 Concours divers (cotisations) 1 200,00 1 000,00 6 000,00 6 000,00 6 000,00 6 000,00 6 000,00 6 000,00 20,00 600,00 600,00 600,00 600,00 600,00 600,00 600,00 600,00 8500,00			,	· ·	
63512 Taxes foncières 6 100,00 6 000,00 20,00 20,00 012 Charges de personnel, frais assimilés 83 1173,00 787 000,00 787 000,00 6216 Personnel affecté par GFP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 8 500,00 6331 Versement de transport 9 200,00 8 500,00 8 500,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 2 200,00 2 000,00 2 000,00 6333 Particle, employeurs format* prof. cont. 1 500,00 1 400,00 1 400,00 6336 Cotisations CNFPT et CDGFPT 6 900,00 6 500,00 6 500,00 6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 1 200,00 6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 510 000,00 510 000,00 6451 Cotisations à I'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 20 000,00 20 000,00 6453 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 1 800,00 500,00 500,00 6455 Cotisations aux Easses de retraites 130 000,00 28 000,00				· ·	·
6358 Autres droits 20,00 20,00 20,00 012 Charges de personnel, frais assimilés 834 173,00 787 000,00 787 000,00 6216 Personnel affecté par GFP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 6 000,00 6331 Versement de transport 9 200,00 8 500,00 8 500,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 2 200,00 2 000,00 1 400,00 1 400,00 6333 Particip, employeurs formal* prof. cont. 1 500,00 1 500,00 1 400,00 1 400,00 6336 Cotisations CNFPT et CDGFPT 6 900,00 6 500,00 6 500,00 6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 51 000,00 51 000,00 6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 51 000,00 51 000,00 6451 Cotisations àux ciasses de retraites 130 000,00 20 000,00 20 000,00 6453 Cotisations aux ciasses de retraites 130 000,00 128 000,00 28 000,00 6454 Cotisations aux ciasses de retraites </td <td></td> <td></td> <td>· ·</td> <td></td> <td>· ·</td>			· ·		· ·
012 Charges de personnel, frais assimilés 834 173,00 787 000,00 787 000,00 6216 Personnel affecté par GFP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 6 000,00 6331 Versement de transport 9 200,00 8 500,00 8 500,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 2 200,00 2 000,00 2 000,00 6336 Cotisations cNFPT et CDGFPT 6 900,00 6 500,00 6 500,00 6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 1 200,00 6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 20 000,00 64168 Autres emplois d'insertion 42 000,00 20 000,00 39 000,00 6451 Cotisations àir U.R.S.S.A.F. 40 000,00 39 000,00 39 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 128 000,00 128 000,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 2 700,00 2 700,00	Ī		i ' '		· ·
6216 Personnel affecté par GFP de rattachemen 9 000,00 6 000,00 6 000,00 6331 Versement de transport 9 200,00 8 500,00 8 500,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 2 200,00 2 000,00 2 000,00 6333 Particip. employeurs format² prof. cont. 1 500,00 1 400,00 6 500,00 6336 Cotisations CNFPT et CDGFPT 6 900,00 6 500,00 6 500,00 6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 1 200,00 6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 20 000,00 64168 Autres emplois d'insertion 42 000,00 20 000,00 20 000,00 6451 Cotisations à I'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 20 000,00 20 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 128 000,00 128 000,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 20 000,00 20 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 2 000,00 2 000,00		İ			
6331 Versement de transport 9 200,00 8 500,00 8 500,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 2 200,00 2 000,00 2 000,00 6333 Particip, employeurs format° prof. cont. 1 500,00 1 400,00 1 400,00 6336 Cotisations CNFPT et CDGFPT 6 900,00 6 500,00 6 500,00 6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 1 200,00 6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 20 000,00 6418 Autres emplois d'insertion 42 000,00 20 000,00 20 000,00 6451 Cotisations ài l'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 39 000,00 39 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 128 000,00 128 000,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 2 000,00 20 000,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 2 700,00 <					
6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 2 200,00 2 000,00 2 000,00 6333 Particip. employeurs format* prof. cont. 1 500,00 1 400,00 1 400,00 6336 Cotisations CNFPT et CDGFPT 6 900,00 6 500,00 1 200,00 6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 1 200,00 6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 20 000,00 64168 Autres emplois d'insertion 42 000,00 20 000,00 20 000,00 6451 Cotisations à I'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 39 000,00 39 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 128 000,00 128 000,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 500,00 500,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6456 Versement au F.N.C. supplément familial 21 000,00 2 000,00 2 000,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 3 000,		•		· ·	·
6333 Particip, employeurs format* prof. cont. 1 500,00 1 400,00 1 400,00 6336 Cotisations CNFPT et CDGFPT 6 900,00 6 500,00 6 500,00 6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 510 000,00 6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 510 000,00 64168 Autres emplois d'insertion 42 000,00 20 000,00 20 000,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 39 000,00 128 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 128 000,00 128 000,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 20 000,00 20 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 20 000,00 20 000,00 6474 Versement au R.N.C. supplément familial 21 000,00 20 000,00 20 000,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2500,00 3 000,00 3 000,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 1		· ·	· ·	· ·	· ·
6336 Cotisations CNFPT et CDGFPT 6 900,00 6 500,00 6 500,00 6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 1 200,00 6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 510 000,00 64168 Autres emplois d'insertion 42 000,00 20 000,00 20 000,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 39 000,00 39 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 500,00 500,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6456 Versement aux E.N.C. supplément familial 21 000,00 20 000,00 20 000,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 200,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 </td <td></td> <td></td> <td></td> <td>· ·</td> <td>· ·</td>				· ·	· ·
6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations 1 380,00 1 200,00 1 200,00 6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 510 000,00 64168 Autres emplois d'insertion 42 000,00 20 000,00 20 000,00 6451 Cotisations à I'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 39 000,00 39 000,00 6453 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 1 800,00 500,00 500,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 20 000,00 6474 Versement aur F.N.C. supplément familial 21 000,00 20 000,00 20 000,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6476 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 000,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 12 000,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00				· ·	
6411 Personnel titulaire 522 000,00 510 000,00 510 000,00 64168 Autres emplois d'insertion 42 000,00 20 000,00 20 000,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 39 000,00 39 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 128 000,00 128 000,00 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 1 800,00 500,00 500,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6456 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 20 000,00 2 700,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 000,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 2 000,00 7391178 Autres charges fet produits 120,00 2 000,00 2 000,00 74			· ·	· ·	
64168 Autres emplois d'insertion 42 000,00 20 000,00 20 000,00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 39 000,00 39 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 128 000,00 128 000,00 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 1 800,00 500,00 500,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6456 Versement au F.N.C. supplément familial 21 000,00 20 000,00 20 000,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 6488 Autres charges sociales diverses 14 000,00 12 000,00 12 000,00 7391178 Autres restitut° dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 600,00		1		· ·	
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 40 000,00 39 000,00 39 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 128 000,00 128 000,00 6454 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 20 000,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 000,00 6476 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 6478 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 6 000,00 6 000,00 6534 <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td>· ·</td><td>·</td></td<>				· ·	·
6453 Cotisations aux caisses de retraites 130 000,00 128 000,00 128 000,00 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 1 800,00 500,00 500,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6456 Versement au F.N.C. supplément familial 21 000,00 20 000,00 20 000,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 000,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00 014 Atténuations de produits 120,00 4 000,00 12 000,00 7391178 Autres restitute dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 6 000,00 6 000,00 6 200,00		·	· ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· ·
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 1 800,00 500,00 500,00 6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6456 Versement au F.N.C. supplément familial 21 000,00 20 000,00 20 000,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 200,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00 014 Atténuations de produits 120,00 4 000,00 4 000,00 7391178 Autres restitut° dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 655 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 60 000,00				· ·	·
6455 Cotisations pour assurance du personnel 25 000,00 23 000,00 23 000,00 6456 Versement au F.N.C. supplément familial 21 000,00 20 000,00 20 000,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 000,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 12 000,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00 7391178 Autres restitut° dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 600,00 600,00 600,00				· ·	·
6456 Versement au F.N.C. supplément familial 21 000,00 20 000,00 20 000,00 6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 000,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00 014 Attenuations de produits 120,00 4 000,00 4 000,00 7391178 Autres restitut° dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 6 000,00 6 000,00 6 000,00 6534 Cotisa de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6558 Autres contributions 121 733,00 0,00 600,00 6558				· ·	·
6474 Versement aux autres oeuvres sociales 2 500,00 2 700,00 2 700,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 000,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00 014 Atténuations de produits 120,00 4 000,00 4 000,00 7391178 Autres restitut° dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6558 Formation 600,00 600,00 600,00 600,00 6558 Autres contributions		· ·		· ·	·
6475 Médecine du travail, pharmacie 2 500,00 3 000,00 3 000,00 6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00 014 Atténuations de produits 120,00 4 000,00 4 000,00 7391178 Autres restitut° dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 6574 Subv. fonct. CCAS 6		***		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
6478 Autres charges sociales diverses 3 193,00 3 200,00 3 200,00 6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00 014 Atténuations de produits 120,00 4 000,00 4 000,00 7391178 Autres restitut° dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 6574 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 239 000,00 239 000,00			,	· ·	· ·
6488 Autres charges 14 000,00 12 000,00 12 000,00 014 Atténuations de produits 120,00 4 000,00 4 000,00 7391178 Autres restitut° dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6535 Formation 600,00 600,00 600,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 6574 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 239 000,00 239 000,00		• •		· ·	
014 Atténuations de produits 120,00 4 000,00 4 000,00 7391178 Autres restitutº dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6535 Formation 600,00 600,00 600,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 6574 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 239 000,00 239 000,00	Ī	_	i '	<i>'</i>	
7391178 Autres restitut° dégrèvt contrib. direct 0,00 2 000,00 2 000,00 7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 60 000,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6535 Formation 600,00 600,00 600,00 600,00 65548 Autres contributions obligatoires 121 733,00 0,00 2 300,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 68 000,00 657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 239 000,00 239 000,00					
7419 Reversement sur D.G.F. 120,00 2 000,00 2 000,00 65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6535 Formation 600,00 600,00 600,00 600,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 68 000,00 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00		·	î		
65 Autres charges de gestion courante 494 369,00 378 800,00 378 800,00 6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6535 Formation 600,00 600,00 600,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 68 000,00 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00	Ī		·	· ·	· ·
6531 Indemnités 55 000,00 60 000,00 60 000,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6535 Formation 600,00 600,00 600,00 600,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 68 000,00 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00				378 800 00	
6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 700,00 2 700,00 6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6535 Formation 600,00 600,00 600,00 600,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 68 000,00 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00					
6534 Cotis. de sécurité sociale - part patron 5 900,00 6 200,00 6 200,00 6535 Formation 600,00 600,00 600,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 68 000,00 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00				· ·	· ·
6535 Formation 600,00 600,00 600,00 65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 68 000,00 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00				· ·	·
65548 Autres contributions 121 733,00 0,00 0,00 6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 68 000,00 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00		· ·		· ·	·
6558 Autres contributions obligatoires 1 736,00 2 300,00 2 300,00 657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 68 000,00 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00					·
657362 Subv. fonct. CCAS 68 000,00 68 000,00 68 000,00 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00				· ·	
6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 239 000,00 239 000,00 239 000,00		_		· ·	
	Ī		1	· ·	
	l 6574		_30 000,00	209 000,00	203 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	1 926 782,00	1 844 600,00	1 844 600,00
66	Charges financières (b)	112 000,00	113 200,00	113 200,00
66111 6618 666	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts des autres dettes Pertes de change	95 000,00 1 200,00 15 000,00	92 000,00 1 200,00 19 000,00	92 000,00 1 200,00 19 000,00
6688	Autres	800,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 500,00	8 700,00	8 700,00
6714 673	Bourses et prix Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 500,00 0,00	8 500,00 200,00	8 500,00 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	126 327,82	63 474,24	63 474,24
Т	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	2 171 609,82	2 029 974,24	2 029 974,24
023	Virement à la section d'investissement	120 000,00	430 000,00	430 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	5 957,00	7 000,00	7 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 957,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	125 957,00	437 000,00	437 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	125 957,00	437 000,00	437 000,00
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE par des opérations réelles et d'ordre)	2 297 566,82	2 466 974,24	2 466 974,24

	т
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 466 974,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 640,00	4 200,00	4 200,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 040,00	800,00	800,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 700,00	2 500,00	2 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	900,00	900,00	900,00
73	Impôts et taxes	1 962 342,00	1 922 427,00	1 922 427,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	671 172,00	680 000,00	680 000,00
73211	Attribution de compensation	1 139 240,00	1 090 547,00	1 090 547,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	16 000,00	19 000,00	19 000,00
73221	FNGIR	6 750,00	6 700,00	6 700,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	34 000,00	35 000,00	35 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	42 000,00	41 000,00	41 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	180,00	180,00	180,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	53 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	160 100,00	156 200,00	156 200,00
7411	Dotation forfaitaire	9 500,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	22 000,00	24 000,00	24 000,00
74718	Autres participations Etat	400,00	200,00	200,00
7478	Participat° Autres organismes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 200,00	3 000,00	3 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 000,00	29 000,00	29 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	49 000,00	49 000,00
752	Revenus des immeubles	35 000,00	40 000,00	40 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10 000,00	9 000,00	9 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES $(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013$	2 222 082,00	2 171 827,00	2 171 827,00
76	Produits financiers (b)	115,00	115,00	115,00
761	Produits de participations	115,00	115,00	115,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 149.00	0.00	0.00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	149,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 225 346,00	2 171 942,00	2 171 942,00
	= a+b+c+d	2 220 040,00	2 17 1 0 42,00	2 11 1 0 42,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 225 346,00	2 171 942,00	2 171 942,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	295 032,24
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 466 974,24

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

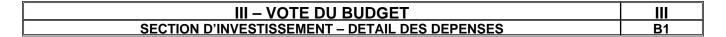
⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
209	Opération d'équipement n° 209 (5)	31 000,00	0,00	0,00
211	Opération d'équipement n° 211 (5)	30 000,00	0,00	0,00
216	Opération d'équipement n° 216 (5)	9 000,00	10 000,00	10 000,00
228	Opération d'équipement n° 228 (5)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
239	Opération d'équipement n° 239 (5)	140 000,00	20 000,00	20 000,00
249	Opération d'équipement n° 249 (5)	22 000,00	0,00	0,00
251	Opération d'équipement n° 251 (5)	35 000,00	0,00	0,00
263	Opération d'équipement n° 263 (5)	30 000,00	0,00	0,00
266	Opération d'équipement n° 266 (5)	2 200,00	0,00	0,00
267	Opération d'équipement n° 267 (5)	17 000,00	0,00	0,00
268	Opération d'équipement n° 268 (5)	178 000,00	50 000,00	50 000,00
269	Opération d'équipement n° 269 (5)	76 000,00	0,00	0,00
272	Opération d'équipement n° 272 (5)	42 210,00	20 000,00	20 000,00
273	Opération d'équipement n° 273 (5)	0,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses d'équipement	632 410,00	200 000,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 000,00	1 000,00
10223	TLE	0,00	1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	104 000,00	376 621,00	376 621,00
1641	Emprunts en euros	59 000,00	330 621,00	330 621,00
1643	Emprunts en devises	45 000,00	46 000,00	46 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	8 247,00	65 220,51	65 220,51
	Total des dépenses financières	112 247,00	442 841,51	442 841,51
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	744 657,00	642 841,51	642 841,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	744 657,00	642 841,51	642 841,51

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	331 451,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	974 292,51

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

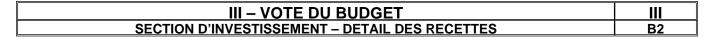
⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	190 589,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	104 885,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	19 118,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	66 586,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	260 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	260 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	450 589,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	408 275,36	80 000,00	80 000,00
10222	FCTVA	55 000,00	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	40 000,00	40 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	318 275,36	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	4 000,00	4 000,00
	Total des recettes financières	408 775,36	84 000,00	84 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	859 364,36	84 000,00	84 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	120 000,00	430 000,00	430 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 957,00	7 000,00	7 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	4 694,00	4 694,00	4 694,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 263,00	2 306,00	2 306,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	125 957,00	437 000,00	437 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	125 957,00	437 000,00	437 000,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	985 321,36	521 000,00	521 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	126 899,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	326 393,51
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	974 292,51

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 209 (1) LIBELLE : Mobilier, matériel de bureau

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		350 361,47	a 11 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	40 717,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	40 717,73	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	309 643,74	11 000,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	34 475,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	160 720,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	84 624,70	11 000,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 823,15	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-11 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 211 (1) LIBELLE : Matériel roulant

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	49 649,20	a 30 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 649,20	30 000,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	37 519,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	12 129,48	30 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 216 (1) LIBELLE : Outillage

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	242 171,04	a 9 000,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	242 171,04	9 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	656,36	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	218 445,23	9 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	11 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 201,45	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-19 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 228 (1) LIBELLE : Mise en conformité des batîments

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	176 337,45	a 10 000,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	116 600,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	5 963,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	21 628,14	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	77 831,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	6 471,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 837,12	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 650,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 218,65	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	59 736,86	10 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2313	Constructions	47 426,43	10 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 310,43	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 239 (1) LIBELLE : Voirie Trottoirs

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 554 134,93	a 26 852,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	174 276,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 432,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	115 923,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	50 389,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 530,91	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 379 858,37	26 852,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 379 733,39	26 852,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	124,98	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-46 852,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 249 (1) LIBELLE : Aménagement du cimetière

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	71 955,54	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 955,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	52 472,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	19 482,86	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a -	- b) 0,00
Excédent de financement si	positif
Besoin de financement si n	egatif

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 251 (1) LIBELLE : Eglise

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 263 (1) LIBELLE : Aménagements bâtiments PMR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	99 703,11	a 20 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 671,16	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	2 837,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	17 666,96	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	17 002,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	4 164,24	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 031,95	20 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	58 031,95	20 000,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 266 (1) LIBELLE : Rétrocession de voirie

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	, i
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 267 (1) LIBELLE : Aide commerce de proximité

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 268 (1) LIBELLE : Aménagement centre bourg

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	364 257,81	a 64 599,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 634,88	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	14 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	2 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 462,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	328 622,93	64 599,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	328 622,93	64 599,00	50 000,00	50 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 126 899,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	126 899,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	66 069,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	60 830,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	12 300,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 269 (1) LIBELLE : Aménagement Bâtiment pour commerce

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	243 405,46	a 5 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	241 605,46	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	241 605,46	5 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		` ' ' '	
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 272 (1) LIBELLE : Travaux Salle des Sport Jules Gravelle

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	10 530,00	a 10 000,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 200,00	10 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2313	Constructions	1 200,00	10 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 273 (1) LIBELLE : Acquisition Habitation 1 Ruelle de Préseau

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 145 000,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 000,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	10 000,00	80 000,00	80 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-225 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N-1				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N		
5191 Avances du Trésor								
5192 Avances de trésorerie								
51931 Lignes de trésorerie								
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt								
5194 Billets de trésorerie								
5198 Autres crédits de trésorerie								
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature Date						Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
164 Emprunts auprès des	(Pour chaque ligne, indiquer le	1 .		d'émission ou date de mobilisation	premier rembour-		Type de taux d'intérêt		Taux Niveau de taux	Taux	Devise	dicité des rembour- sements	d'amor- tissement	de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
	163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
2018901884C00001 Etablissement BANQUE 17/12/2018 02/01/2019 260 000,00 C 0,490 0,814 A X Echéance constante POSTALE CREDIT LOCAL DE FRANCE 02/12/2005 01/06/2006 2,500 000,00 F 4,170 3,967 A X Echéance constante CREDIT LOCAL DE FRANCE 02/12/2005 01/06/2006 2,500 000,00 F 0,910 0,916 T X Echéance constante V031134 CAISSE EPARGNE 01/08/2003 2,508/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante V031134 CAISSE EPARGNE 01/08/2003 2,508/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante V031134 CREDIT LOCAL DE FRANCE 13/12/2000 01/04/2001 898 164,00 F 4,960 5,128 Franc Suisse T X Echéance constante V031134 CREDIT LOCAL DE FRANCE 13/12/2000 01/04/2001 898 164,00 F 4,960 5,128 Franc Suisse T X Echéance constante V031134 V0						4 158 164,00									
POSTALE MIN235050EUR/0244027/001/2 CREDIT LOCAL DE FRANCE MONS29666EUR/0530923/001 Etablissement BANQUE POSTALE CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 0,910 0,916 T X Echéance constante CONSTALE CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 0,910 0,916 T X Echéance constante Const	1641 Emprunts en euros (total)					3 260 000,00									
MON529666EUR/0530923/001 Etablissement BANQUE POSTALE CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 0,916 T X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 300 000,00 F 3,830 3,886 A X Echéance constante CAISSE EPARGNE 01/08/2003 25/08/2004 25/08/		POSTALE											constante		F-1
V031134		Etablissement BANQUE											constante		A-1 A-1
CREDIT LOCAL DE FRANCE 13/12/2000 01/04/2001 898 164,00 F 4,960 5,128 Franc Suisse T X Echéance constante 16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) 165 Dépôts et cautionnements reçus (Total) 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor	V031134		01/08/2003		25/08/2004	300 000,00	F		3,830	3,886		А	X Echéance		A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) 165 Dépôts et cautionnements reçus (Total) 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor	1643 Emprunts en devises (total)					898 164,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total) 165 Dépôts et cautionnements reçus (Total) 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor 0,00		CREDIT LOCAL DE FRANCE	13/12/2000		01/04/2001	898 164,00	F		4,960	5,128	Franc Suisse	Т			A-1
reçus (Total) 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor 0,00						0,00									
conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor 0,00	· ·					0,00									
						0,00									
						0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total) 0,00 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNE DE SAULTAIN - Budget Communal - BP - 2020

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil de d'amor- rembou tissement sement	rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1676 Dettes envers					0,00									
locataires-acquéreurs (total)					<u> </u>									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 158 164,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N Taux d'intérêt Annuité de l'exercice												
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 524 565,75					376 118,54	89 383,82	0,00	0,00		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 467 304,31					330 593,36	87 381,72	0,00	0,00		
2018901684C00001		0,00	F-1	260 000,00	0,92	С		0,814	260 000,00	2 548,00	0,00	0,00		
MIN235050EUR/0244027/001/2		0,00	A-1	1 927 770,06	25,42	F		3,967	42 471,79	80 388,01	0,00	0,00		
MON529666EUR/0530923/001		0,00	A-1	200 000,00	15,00	F		0,916	9 365,65	1 348,78	0,00	0,00		
V031134		0,00	A-1	79 534,25	4,58	F		3,886	18 755,92	3 096,93	0,00	0,00		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		57 261,44					45 525,18	2 002,10	0,00	0,00		
		0,00	A-1	57 261,44	1,00	F		5,128	45 525,18	2 002,10	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

COMMUNE DE SAULTAIN - Budget Communal - BP - 2020

						mprunt	s et dettes au 01/01	/N				
						Taux d'intérêt						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 524 565,75					376 118,54	89 383,82	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
2018901684C00001	Etablissement BANQUE POSTALE	260 000,00	260 000,00	1	2,00				0,00		0,814	2 548,00	0,00	10,30
TOTAL (F)		260 000,00	260 000,00						0,00			2 548,00	0,00	10,30
TOTAL GENERAL		260 000,00	260 000,00						0,00			2 548,00	0,00	10,30

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE SAULTAIN - Budget Communal - BP - 2020

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

			OIL DE LA IVEI AIV		· · · /		
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	89,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 264 565,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	rituelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						() () ()			
Instruments de couverture	Effet de l'instrument de couverture								
		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d'	emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt	Index	Niveau de taux	I. d	Nii	01	D	Avant opération	Après opération
numero de contrat)	couvert	(5)	(6)	Index Ni	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	de couverture	de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont	
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	А3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES	,		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		442 841,51	I 442 841,51
16 Empr	runts et dettes assimilées (A)	376 621,00	376 621,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	330 621,00	330 621,00
1643	Emprunts en devises	46 000,00	46 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	66 220,51	66 220,51
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	1 000,00	1 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	65 220,51	65 220,51

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	442 841,51	331 451,00	0,00	774 292,51

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		521 000,00	III 521 000,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	80 000,00	80 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	40 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	441 000,00	441 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	4 694,00	4 694,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 306,00	2 306,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	4 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	430 000,00	430 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	521 000,00	126 899,00	326 393,51	0,00	974 292,51

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	774 292,51
Ressources propres disponibles	IV	974 292,51
Solde	V = IV - II (6)	200 000,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
022	Dépenses imprévues	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		
	Total des dépenses d'ordre			
	TOTAL GENERAL			

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)			
Article (2)	Article (2) Libellé (2)			
Recettes issues de	la TEOM	0,00		
Dotations et partic	pations reçues	0,00		
Autres recettes de	fonctionnement éventuelles	0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00		
	Total des recettes réelles	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des recettes d'ordre			
	TOTAL GENERAL			

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

 $[\]hbox{(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires}.$

⁽⁴⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (Article (2) Libellé (2) Montant		
Rembourser	nent d'emprunts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions	d'immobilisations	0,00	
Opérations d'	équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles			
Opérations po	our compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	041 Opérations patrimoniales		
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)		
Article (2	2) Libellé (2)	Montant	
Souscription	d'emprunts et dettes assimilées	0,00	
Dotations et s	subventions reçues	0,00	
Autres recette	es éventuelles	0,00	
Opérations po	ur compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
	Total des recettes réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
021 Virement de la sect° de fonctionnement (3)			
	Total des recettes d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES				
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	_			
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1			

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	mobilisa d'amort	nnée de ation et profil tissement de aprunt (1)	Objet de	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initi	al		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
beneficiaire	Année	Profil	l'emprunt garanti	chef de file		dû au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 163 071,37	1 521 804,85											21 359,97	70 965,53
HABITAT HAUTS DE FRANCE	2012	С	Construction logements rue gustave martin	Caisse des dépôts et consignatio	930 277,00	795 322,77	31,83	A	F		3,600	F		1,350	-		10 736,86	20 035,56
HABITAT HAUTS DE FRANCE	2012	X Echéance constante	Logements sociaux Rue Gustave Martin	Caisse des dépôts et consignatio	211 398,00	176 019,60	30,83	A	F		2,800	F		0,550	•		968,11	5 045,82
SIGH Société Immobilière grand Hainaut	2011	X Echéance constante	EM CDC FONC 7-9 Rue Hamoir	Caisse des dépôts et consignatio	23 565,00	20 473,08	39,25	А	F		2,800	F		0,550	-		573,25	446,52
SIGH Société Immobilière grand Hainaut	2011	X Echéance constante	7-9 rue Hamoir Prêt locatif aide intégration	Caisse des dépôts et consignatio	57 900,00	47 569,94	25,25	А	F		2,800	F		0,550	-		261,63	1 411,62
SIGH Société Immobilière grand Hainaut	2012	X Echéance constante	Réaménagement EM 4699+4855 compactés Saultain	Caisse des dépôts et consignatio	153 040,13	103 531,84	12,17	А	F		3,800	F		3,800	-		1 604,74	7 480,40

COMMUNE DE SAULTAIN - Budget Communal - BP - 2020

Désignation du	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux init	ial		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice	
bénéficiaire	Année	nnée Profil	l'emprunt garanti	l'emprunt garanti	chef de file		dû au 01/01/N	duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
SIGH Société Immobilière grand Hainaut	2011	X Echéance constante	Réaménagement emprunt n°2256 Saultain	Caisse des dépôts et consignatio	123 469,27	68 207,11	8,75	А	F		4,200	F		1,950	-		1 330,04	7 436,18	
SIGH Société Immobilière grand Hainaut	2011	X Echéance constante	Réaménagement emprunt 4856 saultain	Caisse des dépôts et consignatio	406 030,29	260 169,06	12,75	А	F		4,200	F		1,950	-		5 073,30	20 099,90	
SIGH Société Immobilière grand Hainaut	2019	X Echéance constante	CDC PLAI SAULTAIN	Caisse des dépôts et consignatio	9 182,27	8 352,19	9,25	А	F		3,600	F		2,050	-		171,22	830,16	
SIGH Société Immobilière grand Hainaut	1988	X Echéance constante	CDP ESTREUX	Caisse des dépôts et consignatio	248 209,41	42 159,26	4,42	А	F		1,520	F		1,520	-		640,82	8 179,37	
TOTAL GENERAL					2 163 071,37	1 521 804,85											21 359,97	70 965,53	

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 171 942,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1/11	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités			0,00	0,00	0,00		
8018 Autres engagements donnés			0,00	0,00	0,00		
Au profit d'organismes publics			0,00	0,00	0,00		
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TO ⁻	ΓAL			0,00	0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier) 0,00				0,00	0,00		
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00 0,00		0,00		
8028 Autres engagements reçus		0,00	0,00	0,00			
A l'exception de ceux reçus des entreprises		eption de ceux reçus des entreprises 0,00 0,0		0,00	0,00		
Engagements reçus des entreprises			prises 0,00		0,00	0,00	
	T	OTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention		
	INVESTISSEMENT						
	FONCTIONNEMENT						
	TONOTIONNEMENT						

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

 ⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à emp	oyer au 01/01/N :	0,00		
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00	
TOTAL Reste à emp	oyer au 31/12/N :	0,00		

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
,,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	-	5,00	1,00	6,00	6,00	0,00	6,00	
Adjoint administratif Adjoint administratif territorial principal de 1er classe Adjoint administratif territorial principal de 2eme classe Attaché principal Rédacteur ppal de 2em classe	C C C A B	1,00 1,00 1,00 1,00 1,00	0,00 1,00 0,00 0,00 0,00	1,00 2,00 1,00 1,00 1,00	1,00 2,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 2,00 1,00 1,00 1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	2,00	12,00	12,00	0,00	12,00	
Adjoint technique Adjoint technique ppal de 1er classe Adjoint technique ppal de 1ère classe Agent de Maîtrise Principal	C C C	2,00 1,00 3,00 4,00	2,00 0,00 0,00 0,00 0,00	4,00 1,00 3,00 4,00	4,00 1,00 3,00 4,00	0,00 0,00 0,00 0,00	4,00 1,00 3,00 4,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Agent spécialisé ppal 2em classe école maternel ATSEM FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	С	0,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	4,00	19,00	19,00	0,00	19,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

COMMUNE DE SAULTAIN - Budget Communal - BP - 2020

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)		-	-	
<u>Détention d'une part du capital</u>				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ТБРВ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

COMMUNE DE SAULTAIN - Budget Communal - BP - 2020

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 16 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 07/02/2020

Présenté par Le M. Le Maire (1), A Saultain, le 21/02/2020 Le M. Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Saultain, le 21/02/2020 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BENSALEM Yazide	
BOUCHER Brigitte	
CARLIER Jacko	
COLLIEZ Dominique	
DANHIEZ Sandrine	
DELGRANGE Francine	
DUCARMEL Claire	
GOFFART Nadine	
JONNEAUX Laurence	
LEGROS Thierry	
PARMENTIER Joël	
REVAUX Sandrine	
ROVERE Elio	
SOIGNEUX Joël	
SZAFRAN Jean-Michel	
WATTIER Dominique	

Certifié exécutoire par Le M. Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saultain, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.